

# Le cimetière gallo-helvète de Vevey : extraits du "Journal des fouilles", Février-Avril 1898

Autor(en): **Naef, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **4 (1902-1903)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-157586>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Le cimetière gallo-helvète de Vevey.

Extraits du „Journal des fouilles“, Février-Avril 1898.

Par A. Naef.

(SUITE ET FIN.)

Sépulture No 27, La Tène I. La figure 85 montre dispositions et dimensions de la fosse, des traces supérieures du cercueil, et du squelette

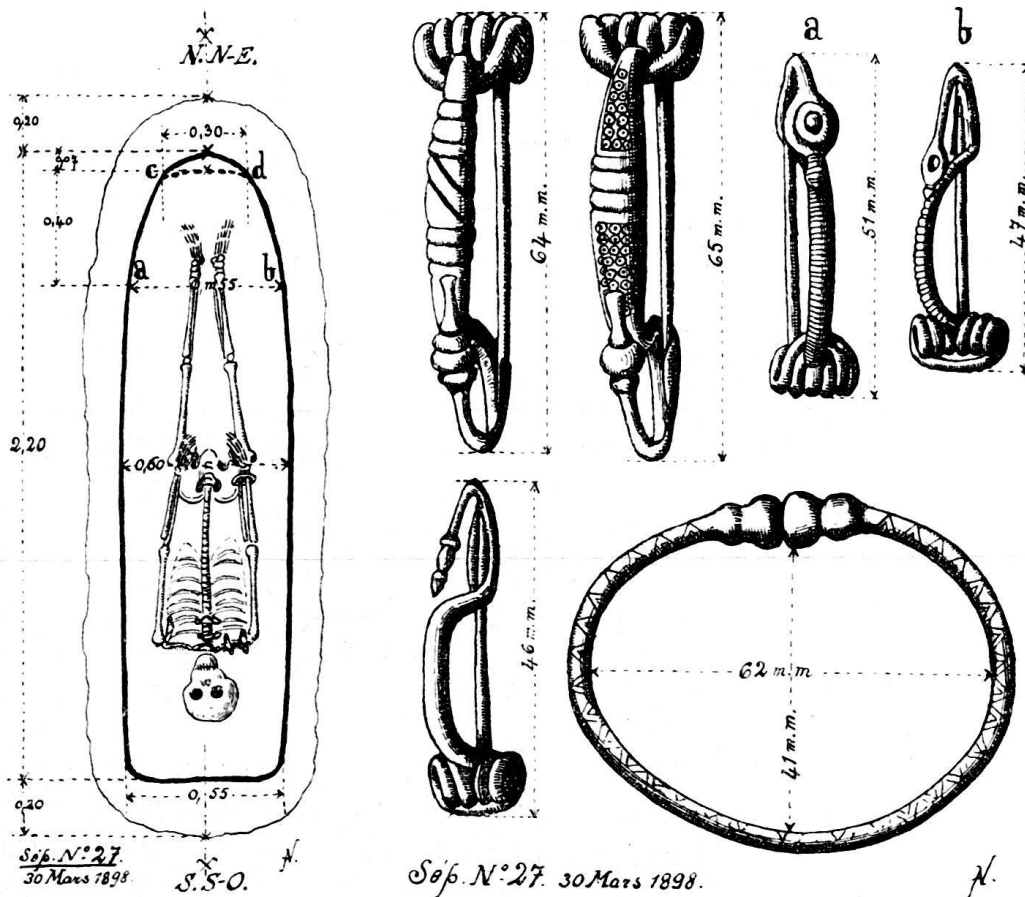


Fig. 85.

couché sur le dos, dans la position habituelle, et qui est orienté du S. S-O au N. N-E.

(Comparer aussi Anzeiger 1901, page 22 fig. 27, et page 28 fig. 30.)

Le cercueil affecte une forme assez curieuse. A l'extrémité du S. S-O. ses angles sont légèrement arrondis et sa largeur mesure 55 cm.; il s'élargit ensuite insensiblement à 60 cm., puis se rétrécit de nouveau à 55 cm. aux points marqués a-b sur le plan; de là il se rétrécit encore, et s'arrondit assez brusquement à l'extrémité du N. N-E. — En enlevant la terre, on constate qu'à cette extrémité le cercueil diminue de longueur, et qu'à une profondeur de six centimètres il prend la forme marquée sur le plan par la ligne pointillée c-d; les autres traces par contre ne varient pas, et s'enfoncent verticalement dans le sol. N'étaient les épaisseurs très faibles des parois latérales, et surtout celles des extrémités du cercueil, tout semblerait indiquer qu'il s'agissait ici d'un tronc d'arbre creusé, pourvu d'un couvercle horizontal; on ne constata en effet ni arête médiane, ni traces triangulaires aux extrémités du couvercle.

Le squelette est en triste état; d'après l'épaisseur et les dimensions des os principaux ce devait être celui d'un homme. Au poignet droit il portait un bracelet de bronze (Fig. 85), au sommet de la poitrine et près des épaules cinq fibules massives de bronze, dont la disposition est indiquée sur le plan; sous le menton se trouvait encore une grosse fibule de fer, malheureusement très attaquée et gonflée par la rouille, mais dont il est cependant possible de reconnaître la forme générale, absolument semblable à celle des agrafes de bronze.

Les croquis des fibules (Fig. 85) éviteront de les décrire; elles présentent toutes le type La Tène I, nettement caractérisé, et sont décorées de stries et de petits cercles avec points au centre, analogues aux motifs examinés antérieurement. Le chaton en os de l'échantillon *a* est fixé par un petit clou de bronze, recourbé à angle droit sous l'appendice caudal; à l'échantillon *b* le chaton analogue est tombé, mais le trou, jadis traversé par le clou, est bien visible.

Le bracelet de bronze, élastique, et dont les extrémités, en bourrelets, pouvaient s'écarter à volonté pour se rapprocher ensuite, est d'un type assez fréquent chez nous et dont notre musée de Lausanne possède de nombreux échantillons (N° 8642 Ecublens; N° 238 Bière; N°s 8643 et 8645 Yverdon; . . . etc.); cette forme est plus fréquente encore dans les torques que dans les bracelets.

La sépulture N° 28, La Tène I, est celle d'un enfant, couché dans la position habituelle et orienté du S. S-O. au N. N-E.

Il vaut la peine d'examiner le cercueil, qui offre un véritable intérêt; la fig. 86 montre en *a* les traces du couvercle avec arête centrale et deux extrémités triangulaires, très nettes, en *b* le plan des traces telles qu'elles se présentèrent après que les parties supérieures eurent été enlevées. Bien que le cercueil ait été probablement déformé par le poids des terres, les angles

sont parfaitement intacts et les parois latérales s'enfoncent verticalement, ne se rétrécissent pas vers le bas; la restitution, dont la fig. 86 donne une coupe longitudinale explicative, ne semble donc pas prêter à hésitation.

On ne trouva que trois objets, placés au sommet de la poitrine: une épingle de bronze tordue, *c*, une sorte de bouton de bronze, *d*, et une fibule de fer, *e*, placée sur une des côtes.

J'avoue ne pouvoir encore définir l'usage du bouton de bronze, qui semble avoir été enchassé et adapté à l'extrémité d'un objet quelconque, d'un petit bâton ou d'un jouet peut-être; l'épingle tordue ne nécessite pas de commentaires, et la fibule de fer, assez bien conservée, est franchement La Tène I.

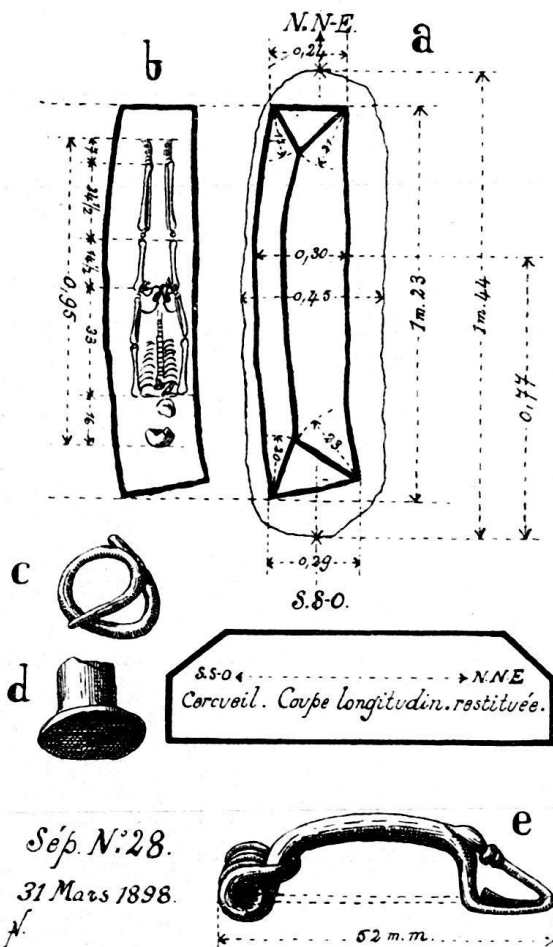


Fig. 86.

La sépulture No 29, La Tène I, est de nouveau celle d'un tout jeune enfant, inhumé en terre libre, sans entourage quelconque; le petit corps, de 85 cm. de longueur au plus, avait été couché sur le dos, du S. S-O. au N. N-E., les bras étendus et un peu écartés du tronc.

Les objets recueillis sur le squelette ne sont pas très nombreux, mais particulièrement fins, gracieux et intéressants.

Ce sont d'abord deux anneaux de bronze, passés au tibia et au peroné de la jambe droite, et qui furent trouvés en place (diam. intér. 47 cm. sur 44); les os avaient été préservés grâce à une couche d'oxyde du métal. Sur les figures 33 et 34. pages 29 et 30 de l'An-

zeiger 1901, N<sup>o</sup> I, ces objets ont été reproduits tels qu'ils furent trouvés; la planche XV les montre nettoyés, débarrassés de leur épaisse couche d'oxyde, sous laquelle reparut l'ornementation linéaire, gravée et martelée: ce sont des lignes qui s'enroulent autour de l'anneau et forment des losanges, comme les filets saillants aux bracelets de verre; à l'intérieur des losanges sont de petites dépressions martelées.

En vue de comparaisons futures, on pourrait noter que sur les 31 sépultures, reconnues jusqu'ici, celle-ci est la seule qui montra des

anneaux à la jambe d'un squelette, et que cet exemple est celui d'un tout jeune enfant.

L'avant-bras droit était orné d'un petit bracelet élastique, (fig. 87), formé d'un fil cylindrique de bronze recourbé en méandres réguliers et arrondis, et dont les extrémités passant l'une par-dessus l'autre indiquent l'épaisseur la plus forte du petit bras. On se souvient qu'un objet semblable fut recueilli en criblant les terres extraites des premières sépultures (comp. fig. 64, *d*, page 107 de l'Anzeiger 1901), et il est utile de souligner qu'ici cet objet

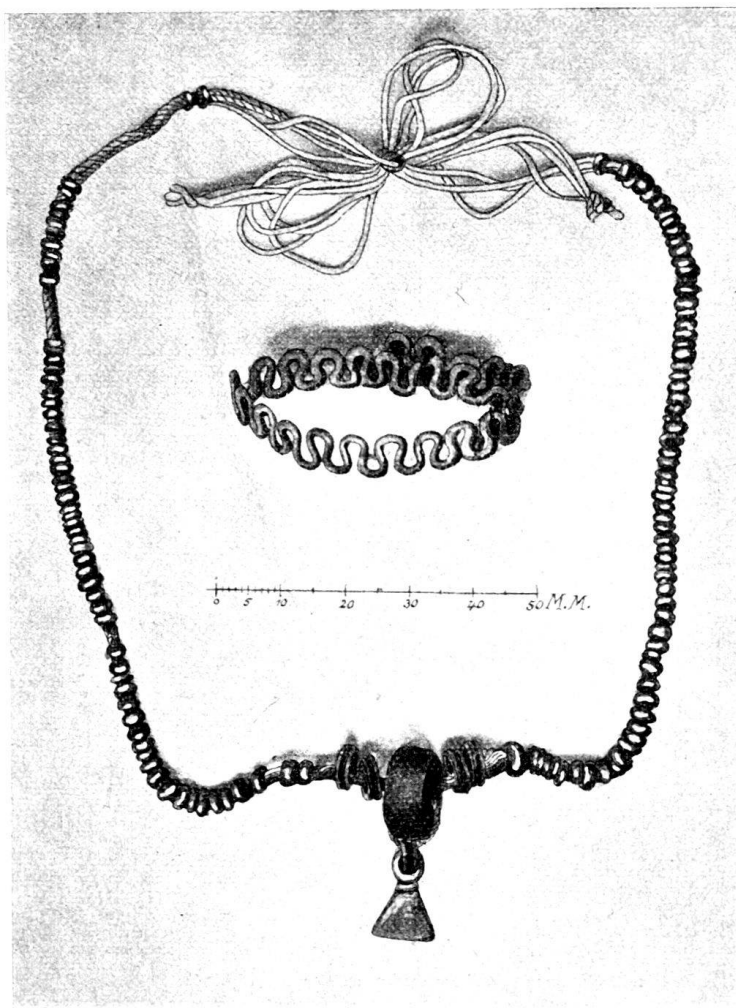


Fig. 87. Sép. N° 29; 4 avril 1898.

San Bernardo et de Persona. (Bianchetti. — Commenté par J. Déchelette: *Revue Archéologique* 1902, T. I, p. 27, 28, fig. 19). — Ces bracelets en méandres dessinent à intervalles égaux des lobes sinueux, qui sont disposés symétriquement de chaque côté de l'axe de l'objet; c'est donc le motif que nous avons ici, mais doublé.

Le carton N° 3221 du Musée National, à Zurich, porte un objet de facture toute semblable mais de dimensions beaucoup plus grandes, qui semble

était accompagné de fibules nettement La Tène 1, avec incrustations et chatons en émail blanc et rouge, comme à Nieder-Rüti, commune de Winkel, Zurich (Heierli Anz. 1890, p. 294-295, Planche XVIII), et comme à Vilmergen en Argovie (Musée National, Zurich, carton N° 11544, *b*). — Nous avons donc la preuve que, dans ce cas spécial, il s'agit d'un bracelet, ce qui permet de compléter l'indication de Mr. Heierli relative aux fragments analogues de Nieder-Rüti: „wohl als Theil eines Schmuckgegenstandes aufzufassen“.

A titre de comparaison, on pourrait aussi mentionner sept bracelets analogues, trouvés avec des fibules à incrustations d'émail dans les nécropoles gauloises de

avoir été un ornement de tête; il provient de Rüti près Bülach, Zurich, et fut également trouvé avec des fibules La Tène I à chatons d'émail rouge.

Quatre fibules de bronze La Tène I (Planche XV, *a, b, c, d*) avaient été déposées à côté du bras droit avec un charmant petit collier (Fig. 87), dont je reparlerai tout-à-l'heure.

L'échantillon *a*, à chaton d'émail blanc sur disque plat, est remarquablement bien conservé; comme toujours, le chaton est fixé par un petit clou de bronze, recourbé à angle droit sous le disque.

Les deux fibules *b* et *c* sont particulièrement intéressantes, à cause de l'emploi simultané de l'émail rouge et blanc; les deux chatons d'émail rouge, très saillants, affectent la forme de cônes tronqués, régulièrement creusés à leurs parties supérieures où la tête du clou de bronze habituel est développée en un gracieux fleuron. — A leurs parties supérieures, les arcs des deux fibules offrent de profondes rainures, ménagées pour une incrustation d'émail blanc; cet émail, collé dans le fond de la rainure, est fortement saillant et se profile en une crête très nettement accusée.

Les fibules La Tène I à chatons d'émail rouge ou blanc sont assez fréquentes en Suisse, et les musées de Zurich et de Berne en possèdent de nombreux spécimens. — (Zurich, Musée Nat.: *Dachelsen* bei Affoltern a. Albis, N° 3251 et 3252; — *Rüti*, bei Bülach, N° 3221; — *Hard*, bei Altstetten, N° 3222: . . . etc.) — Musée de Berne: *Schöneegg*, près Spiez, Nos 10361, 62, — 68, — 73; — *Kirchlindach*, N° 10457; . . . etc. — *Bonstetten*, Rec. Antiq. Suisses, Pl. XV, fig. 20, *Yverdon*; — I. Supplém. Pl. XVIII, fig. 9, *Muttenz* près Bâle. — *Heierli*: Anzeiger 1890 p. 294—295, Pl. XVIII, *Nieder-Rüti*, commune de Winkel; . . . etc., etc.) — Plus rares, très rares même chez nous, sont les échantillons dans lesquels, comme ici, les chatons rouges sont accompagnés d'émail blanc incrusté dans le corps de l'objet; — à titre de comparaison on pourrait citer les trouvailles du Tessin, de *Luviz* au sud d'Ilanz (Heierli, *Urgeschichte der Schweiz* p. 385), la fibule de *Vernamiège* (Valais) publiée dans l'Anzeiger 1870, p. 125, Pl. XI, ou les trois échantillons provenant des nécropoles de S. Bernardo et de Persona près Ornavasso. (Comp. J. Déchelette, *Revue Archéolog.* 1902, I, p. 245—283.) — Dans mes fouilles à Martigny (campagne 1901—1902), je trouvai une fibule entièrement en argent, romaine mais de type gaulois, dans laquelle le motif de la crête sur l'arc avait été exactement copié en métal; c'est une réminiscence évidente des anciens modèles gaulois à incrustation d'émail.

Il n'y a pas lieu de s'arrêter à la quatrième fibule, *d*, Pl. XV, analogue à plusieurs autres examinées déjà dans des sépultures précédentes.

A côté des fibules avait été déposé un charmant petit collier, dont la figure 87 donne une restitution approximative. — Ce collier, dont toutes les pièces étaient naturellement éparses, se composait de petites perles de verre bleu foncé et bleu clair, d'une grosse perle d'ambre rouge, d'une pendeloque de bronze triangulaire, et de cinq petites boucles de bronze. Dans ma res-

titution, l'emplacement donné aux deux boucles, placées de droite et de gauche de la perle d'ambre, est certainement inexact ; elles ne devaient *pas être enfilées* au cordon du collier, mais servaient plutôt à arrêter ce cordon à ses extrémités.

Il n'y a pas grand chose à dire des perles de verre, sinon qu'elles ressemblent tout à fait à celles dont s'amuse nos enfants, et la grosse perle d'ambre rouge n'offre rien d'extraordinaire ; l'objet le plus intéressant est certainement la pendeloque de bronze, qui semble avoir été une amulette en forme de hachette, analogue aux nombreux spécimens, beaucoup plus grands

il est vrai, recueillis dans nos palafittes. Bien que j'estime qu'il s'agisse ici d'une amulette en forme de *hachette*, il faut renvoyer à l'intéressante étude de Mr. Salomon Reinach : *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines* dans l'Anthropologie 1894—1896, où l'on trouvera matière à comparaisons et à rectification éventuelle.

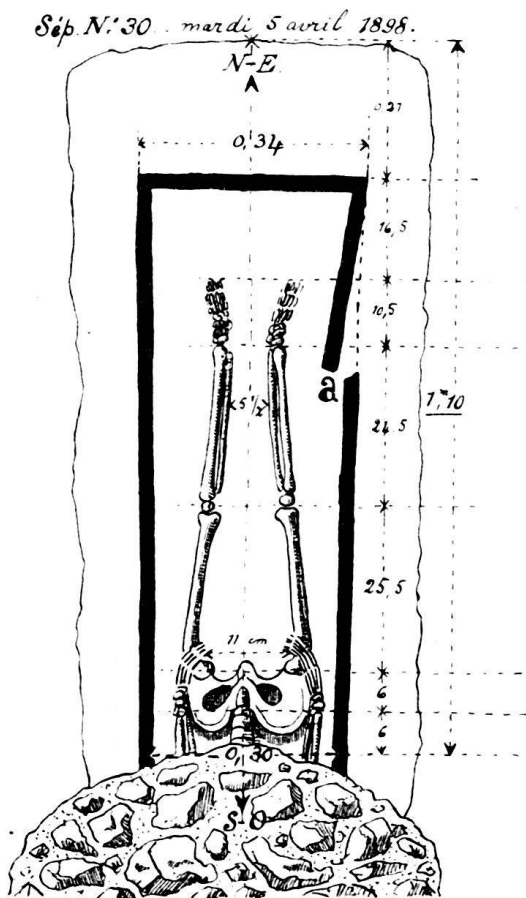


Fig 88.

particularité assez curieuse en ce qu'il se rétrécit vers le haut du corps ; sa largeur, de 34 cm. aux pieds, ne mesure plus que 30 cm. à l'endroit de la coupure mais il est impossible de formuler des hypothèses à ce sujet, étant donné qu'on ne possède pas l'ensemble. Au point *a* du plan on remarque une singulière interruption de la trace latérale du cercueil, interruption remarquable par sa régularité et par le fait qu'elle ne correspond pas à une déformation générale de la face en question. Ce petit détail est peut-être la seule chose intéressante de la sépulture ; en effet s'il semble

La *sépulture No 30*, indéfinissable, est orientée du S. O. au N. E.

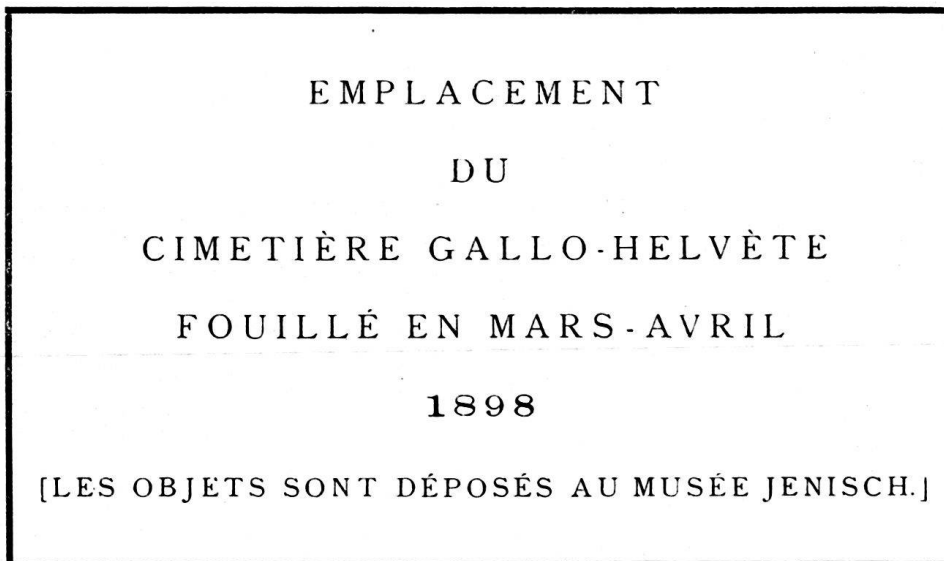
L'examen du plan, fig. 88, suffit presque, car on y lit ce qu'il y a lieu d'en dire. Le corps, celui d'un homme probablement d'après l'épaisseur des os des jambes, avait été couché sur le dos, dans la position habituelle ; toute la partie supérieure est coupée par un de ces grands trous dans lesquels les vigneronns enfouissent les pierres, et il est remarquable que les mains et les extrémités des avant-bras soient aussi bien conservées. — Aucun objet.

Le cercueil, dont la couverture devait être horizontale, présente une

que la paroi ait été enfoncée ici par la poussée des terres, le fait même serait un argument de plus contre l'hypothèse de cercueils confectionnés dans des troncs d'arbres. —

La *sépulture* No 31, en terre libre, est la dernière reconnue et étudiée au cours des fouilles de 1898. On ne trouva que les jambes d'un corps, de forte taille, qui avait été couché du S. S.-O. au N. N.-E.; comme dans la sépulture précédente, toute la partie supérieure du corps avait été coupée par les vigneron en enfouissant des pierres. Aucun objet.

Il faut encore indiquer qu'en 1899, après l'achèvement du nouveau boulevard, la municipalité de Vevey voulut bien répondre favorablement à un voeu que j'avais exprimé et faire placer une inscription commémorative sur l'emplacement mêmes des fouilles. Une dalle de pierre dure fut encastrée dans le mur du nord, au centre à peu près de l'espace fouillé (Mur *a-b*, au-dessus de la sép. N<sup>o</sup> 8, voir le plan général Anz. 1901, Planche I); cette dalle porte l'inscription suivante:





## VII. Résumé.

En terminant cette relation des fouilles, il ne sera pas inutile peut-être d'en résumer rapidement les constatations essentielles.

Les 31 sépultures reconnues et étudiées au Boulevard St-Martin en février, mars et avril 1898, ont prouvé tout d'abord sur ce point de la ville de Vevey l'existence d'un véritable cimetière gaulois, dont la durée, très longue, embrasse les périodes La Tène I et II; si l'on ajoute que les sépultures La Tène II semblent se rattacher *au début* de cette seconde période plutôt qu'à sa fin, il est permis d'en placer, *très approximativement*, la durée entre 400 et 100 avant l'ère chrétienne, ou peut-être jusqu'à l'émigration en masse de 58 av. J. C. — Il est probable d'ailleurs qu'on ne possède qu'une partie de ce cimetière; il s'étendait peut-être au sud et certainement au nord et au nord-est, preuves en soient les sépultures reconnues jadis en creusant pour les fondations de la maison Ferrier, et qui ne furent malheureusement pas étudiées.

Les fouilles ont été moins importantes par la nature, le nombre et la valeur des objets recueillis, que par certaines constatations importantes et en partie nouvelles pour notre contrée, ainsi :

1<sup>o</sup> *L'inhumation dans des cercueils*, de formes diverses, qu'il a été possible de restituer, et cela pendant les deux premières périodes de La Tène avec des inhumations en terre libre tout aussi fréquentes;

2<sup>o</sup> *L'inhumation partielle*.

Nous avons obtenu en outre des renseignements intéressants relatifs aux points suivants :

La position donnée aux cadavres et leur orientation; l'emplacement des objets de parure et la façon de les porter, essentiellement les ceintures de bronze; les tissus; certains rites funéraires, tels que le charbon, le mode de briser les armes, de les déposer près des corps, l'obole *massaliote* au mort; le manque absolu de poteries, parfois le manque absolu d'objets; les tailles moyennes, masculine et féminine; . . . etc.

### A. Caractères anthropologiques.

Le 14 décembre 1899, Mr. le Dr. Alex. Schenk de Lausanne voulut bien me communiquer les résultats suivants de son étude des squelettes de Vevey, notes que je me borne à citer, sans commentaires, ne pouvant les discuter :

„ . . . En ce qui concerne la race de ces populations (dont on a trouvé les restes dans les tombes de Vevey-Crédeyles), nous sommes en présence de la race germanique ou kimrique, kimro-germanique, race caractérisée par un crâne allongé, dolichocéphale, au nez allongé, leptorhinien, à la face haute et étroite, leptoprosope, une taille plus élevée que la moyenne, aux os des membres longs et volumineux, marqués de fortes empreintes musculaires

s'associant avec des cheveux blonds, des yeux bleus ou clairs, et une peau blanche. — Cette race est celle que l'on rencontre dans les sépultures de Hallstatt, dans les Reihengräber de la Hesse et du Württemberg. A cette race appartiennent les Gaulois et les Helvètes, mais non pas les Celtes, qui ont un crâne court et des caractères anthropologiques absolument différents.“

„... L'indice céphalique moyen des crânes masculins gallo-helvètes de Vevey est de 75,53; celui des crânes féminins est de 76,11. Ces crânes sont donc sous-dolichocéphales. Plusieurs crânes en mauvais état, mais paraissant très allongés, n'ont pu être mesurés; ils auraient vraisemblablement abaissé l'indice moyen à la dolichocéphalie vraie.“

„La taille moyenne masculine, calculée d'après quelques humérus, cubitus et tibias, est de 1 m. 672; la taille féminine de 1 m. 56. Il est fort probable que si les fémurs avaient été susceptibles de mensurations totales, la moyenne de la taille eût été sensiblement élevée. Toutefois, les chiffres ci-dessus correspondent bien à la race kimrique ou kimro-germanique.“

J'ajouterai seulement à ces notes que les mesures prises *en place* sur les squelettes masculins et féminins, semblent confirmer les moyennes de tailles établies par Mr. le Dr. Schenk d'après certains os; plusieurs fémurs, dont les extrémités étaient réduites en poussière, n'ont en effet plus été susceptibles de mensurations totales après qu'ils eurent été levés de terre, mais l'ont été au moment où l'on dégagait les squelettes, leurs traces étant très nettement marquées dans le sol.

Pour éviter des répétitions, je résumerai les paragraphes qui suivent sous forme de tableaux, en laissant parler les chiffres.

#### B. Durée du cimetière.

a) <i>Sépultures La Tène I.</i> N <sup>os</sup> : 11, 12, 13, 15, 16, 17, 21, 23, 27, 28, 29 . . . . .	11
b) <i>Sépultures La Tène II.</i> N <sup>os</sup> : 6, 8, 9, 18, 19, 20, 22, 26 . . . . .	8
c) <i>Indéfinissables</i> (pour raisons diverses, comp. le texte). N <sup>os</sup> : 1, 2, 3, 4, 5, 7, 10, 14, 24, 25, 30, 31 . . . . .	12
Total	31

#### C. Mode de sépultures.

a) <i>Inhumation.</i>	
<i>Inhumation totale.</i> Sep. N <sup>os</sup> : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31	29
<i>Inhumation partielle.</i> Sép. N <sup>o</sup> 15 . . . . .	1
Total	30

<i>Inhumation en terre libre.</i> Sép. N <sup>os</sup> : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 16, 23, 25, 29, 31 . . . . .	17
<i>Inhumation, complète ou partielle, avec cercueils.</i> Sép. N <sup>os</sup> : 9, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 26, 27, 28, 30 . . . . .	13
Total	30

## b) Incinération.

<i>Incinération totale</i> (?). Sép. N <sup>o</sup> 14 . . . . .	1
<i>Incinération partielle</i> (?). Sép. N <sup>o</sup> 15 . . . . .	1

## D. Position des squelettes dans les tombes.

a) <i>Position „habituelle“.</i> (Couchés sur le dos, bras et jambes étendus, mains ramenées au sommet et à l'intérieur des cuisses). — Sép. N <sup>os</sup> : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 30 . . . . .	26
b) <i>Positions différentes.</i> Sép. N <sup>os</sup> : 13, 26, 29 . . . . .	3
c) <i>Indéfinissables.</i> Sép. N <sup>os</sup> : 14, 31 . . . . .	2
Total	31

## E. Orientation des corps.

N. N. E. — S. S. O. Sép. N <sup>os</sup> : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 17, 19, 20, 22, 23, 24, 26 . . . . .	17
S. S. O. — N. N. E. Sép. N <sup>os</sup> : 9, 13, 21, 25, 27, 28, 29, 31 . . . . .	8
N. — S. Sép. N <sup>os</sup> : 10, 18 . . . . .	2
E. S. E. — O. N. O. Sép. N <sup>o</sup> 16 . . . . .	1
N. N. O. — S. S. E. Sép. N <sup>o</sup> 15 . . . . .	1
S. O. — N. E. Sép. N <sup>o</sup> 30 . . . . .	1
<i>Pas d'orientation.</i> (Incinération?) Sép. N <sup>o</sup> 14 . . . . .	1
Total	31

## F. Mobilier funéraire.

<i>Sépultures sans objets</i> (pour raisons diverses). N <sup>os</sup> : 1, 2, 3, 4, 5, 7, 10, 14, 25, 30, 31 . . . . .	11
<i>Sépultures avec objets.</i> N <sup>os</sup> : 6, 8, 9, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29 . . . . .	20
Total	31

a) *La Tène I.*

21 <i>Fibules de bronze.</i> Sép. N <sup>os</sup> : 11, 12, 13, 16, 21, 23, 27, 29.
7 <i>Fibules de fer.</i> Sép. N <sup>os</sup> : 11, 12, 15, 17, 27, 28.

- 4 *Bracelets de bronze*. Sép. N<sup>os</sup>: ?, 12, 27, 29.  
 2 *Anneaux de bronze* (jambes). Sép. N<sup>o</sup> 29.  
 1 *Bouton de bronze*. Sép. N<sup>o</sup> 28. — 1 *Épingle bronze* (Tordue). Sép. N<sup>o</sup> 28. — 1 *Pendeloque de bronze*, Sép. N<sup>o</sup> 29.  
 1 *Épée de fer* (avec fourreau et 2 boucles de bronze). Sép. N<sup>o</sup> 16.  
 1 *Couteau de fer*. Sép. N<sup>o</sup> 16.  
 1 *Bracelet de verre*, Sép. N<sup>o</sup> 17. — 1 *Perle de verre*, Sép. N<sup>o</sup> 15.  
 1 *Collier, perles de verre* (avec 5 boucles bronze, 1 pendeloque bronze et une perle ambre rouge). Sép. N<sup>o</sup> 29. — 2 grosses *Perles d'ambre*, Sép. N<sup>os</sup>: 15, 29.
- b) *La Tène II*.
- 4 *Fibules de bronze*, Sép. N<sup>o</sup> 8.  
 14 *Fibules de fer*, Sép. N<sup>os</sup>: 8, 9, 18, 19, 20, 22, 26.  
 1 *Bracelet de bronze*, Sép. N<sup>o</sup> 8. — 1 *Bracelet de fer*, Sép. N<sup>o</sup> 8.  
 2 *Ceintures de bronze*, Sép. N<sup>os</sup>: 8, 22.  
 1 *Garniture de bronze* (ceinture), Sép. N<sup>o</sup> 20.  
 3 *Bagues or*, Sép. N<sup>os</sup>: 8, 9. — 4 *Bagues argent*, Sép. N<sup>os</sup>: 8, 9, 22.  
 1 *Boucle argent* (pour les braies), Sép. N<sup>o</sup> 9.  
 6 *Bracelets de verre*, Sép. N<sup>os</sup>: 6, 8. — 1 *Perle verre*, Sép. N<sup>o</sup> 20.  
 1 *Monnaie massaliote d'argent*, Sép. N<sup>o</sup> 22.  
 1 *Épée fer avec fourreau* (3 boucles bronze et 1 crochet bronze pour ceinturon), Sép. N<sup>o</sup> 26. — 1 *Umbo bouclier<sup>1)</sup> fer*, Sép. N<sup>o</sup> 26. — 1 *Fer de lance* (avec 1 bouterolle fer), Sép. N<sup>o</sup> 26.
- c) *Époque indéfinissable*.
- 1 *Perle d'ambre*, Sép. N<sup>o</sup> ?. — 1 *Boucle bronze*, Sép. N<sup>o</sup> 24.

L'étude de 31 sépultures, toute consciencieuse qu'elle ait pu être, ne suffit pas pour formuler des règles, même pour une région de peu d'étendue; je ne saurais donc tirer de ces tableaux des conclusions quelconques. — Ce sont des *constatations*, mais sûres et précises, que je me borne à présenter à titre de comparaison, comme base et point de départ pour l'étude systématique des sépultures de l'époque de La Tène dans notre pays, étude qui n'a pas encore été faite *dans notre région* et dont l'importance, très grande, n'échappera à aucun archéologue. Puisse ce but avoir été atteint.

<sup>1)</sup> Au sujet de ce bouclier (guerrier, sép. N<sup>o</sup> 26) et de mon essai de restitution, comp. l'intéressante note de Mr. R. Forrer, dans l'Anzeiger 1902/1903, N<sup>o</sup> 2—3, pages 242—243, fig. 80.



Sépulture N° 29.

4 avril 1898.



*a.* Long. max.: 61 m.m.



*b.* Long. max.: 47 m.m.



*c.* Long. max.: 45 m.m.



*d.* Long. max.: 45 m.m.